



Espace associations 17

Lettre d'informations aux associations
du 17^e arrondissement

17

Edition de janvier 2009

Editorial



Chers amis,

L'année qui s'achève a été particulièrement dynamique et fructueuse pour les associations du 17^e arrondissement : le forum des associations s'est enrichi d'un pôle sportif, un nouveau conseil d'animation du CICA a été désigné.

Je souhaite à cette occasion saluer à nouveau le travail des bénévoles qui, grâce à leur motivation et leur engagement, enrichissent la vie de notre arrondissement.

Par ailleurs, à l'initiative d'Hélène Jacquemont, adjointe en charge de la Vie Associative, le 1er site Internet consacré à la vie associative dans un arrondissement parisien a vu le jour.

Je profite de cette newsletter pour la remercier et la féliciter pour les actions variées qu'elle mène et qui reflètent l'énergie créative du monde associatif du 17^e.

Tous mes vœux les plus chaleureux pour 2009.

Brigitte Kuster

Maire du 17^e arrondissement

Ouverte depuis un an, la Maison des Associations du 17^e (MDA17) accueille aujourd'hui 120 associations.

Elles sont de plus en plus nombreuses à venir des différents quartiers du 17^e utiliser les salles de

réunion, l'espace informatique, les bureaux de travail dont les couleurs chaleureuses égaiant le quotidien. Elles viennent partager leurs interrogations et trouver conseil à la MDA17.

Les Rendez-Vous Mode d'Emploi du mardi autour d'une question pratique bénéficient souvent de l'intervention d'un spécialiste qui apporte des informations-clés : une bonne façon d'échanger sur les différentes pratiques associatives et de gagner du temps. Les formations mensuelles, en relais du Carrefour des Associations, permettent d'acquérir des compétences pour développer son association. La MDA17 parle de vos associations et de vos activités en informant les habitants qui viennent régulièrement chercher l'information sur les activités de proximité. N'hésitez pas à vous inscrire à la MDA17 !



L'équipe de la MDA

N'oubliez pas de vous inscrire sur SIMPA.

Cette base de données associatives vient d'être lancée par la Ville de Paris. Elle permet aux associations d'accéder à des services en ligne : dépôt des demandes de subvention, réservation de créneaux sportifs, ... D'ici peu, le référencement dans SIMPA permettra également d'être présent dans l'annuaire parisien des associations.

A l'affiche

<http://www.espace-associations-17.fr>

Retrouvez désormais toutes les informations incontournables de la vie associative du 17^e sur le site [espace-associations-17.fr](http://www.espace-associations-17.fr), 1^{er} site réservé à la vie associative, entièrement géré par une mairie d'arrondissement.

Vous pouvez y déposer vos questions, consulter des offres de bénévolat...

Le site est alimenté à la demande des associations en fonction de leurs besoins spécifiques et selon leurs actualités. Le public dispose, par ailleurs, d'un annuaire mis à jour quotidiennement, qui recense les associations de l'arrondissement inscrites au CICA. Ce site a été envisagé comme un outil de proximité qui permet de mettre en relation les services de la Mairie, les acteurs associatifs et le public.

Sommaire

Page 2

Zoom : Bénévoles

Flash : le Conseil d'animation du CICA

A lire : Le rôle du Conseil d'animation du CICA

Page 3

Portrait : Solidarité Nouvelles face au chômage

Rencontres : le micro crédit personnel

Page 4

Formations MDA 17

Espace associations 17

Directrice de publication : Brigitte KUSTER, Maire du 17^e

Lettre co-élaborée par : Mairie du 17^e et MDA

Contact : Hélène JACQUEMONT, adjointe au maire chargée de la Vie associative

Tél. 01 44 69 17 05 - E-mail : helene.jacquemont@paris.fr



MAIRIE du 17^e

Pour vous désinscrire de cette lettre

16/20, rue des Batignolles 75017 Paris - Tél. 01 44 69 17 00

aurelie.belot@paris.fr

Maison des Associations 17

25, rue Lantiez 75017 Paris

Tél. 01 58 60 16 20

Fax. 01 58 60 16 19

LES BENEVOLES PEUVENT BENEFICIER DE CHEQUES-REPAS

Afin d'encourager l'engagement bénévole, la loi de mai 2006 a élargi aux bénévoles des associations la possibilité, dans le cadre des missions qu'ils accomplissent, de bénéficier de l'attribution de titres restaurant : le chèque-repas du bénévole.

Ces chèques repas correspondent à un montant forfaitaire (5,50 euros) qui permet de régler un repas ou l'achat de prestations alimentaires.

A la différence des chèques-repas des salariés dont le coût est réparti entre l'employeur et le salarié, le chèque repas est entièrement à la charge de l'association au profit du bénévole. En prenant en charge les frais de repas de ses bénévoles, l'association n'a pas à gérer de remboursements de frais et ne paie aucune charge sociale et fiscale.

Seules les associations régulièrement constituées et après en avoir adopté le principe par délibération en assemblée générale, peuvent attribuer des chèques repas à leurs bénévoles.

Le bénévole qui reçoit des chèques-repas n'a pas à conserver de facture et n'a pas d'avances à faire. Cet avantage n'est pas fiscalisé. Les chèques-repas du bénévole ne peuvent être attribués qu'à des bénévoles dont la situation s'apprécie en particulier par l'absence de rémunération ou d'indemnisation et d'inexistence d'un quelconque lien de subordination entre eux-mêmes et l'association.

La prise en charge des frais de repas est limité au montant forfaitaire du chèque

repas. Le nombre de repas pris en compte est limité à un par jour, voire deux en fonction des missions accomplies.

La démarche est simple : l'association « achète » des chèques-repas auprès de l'un des 4 prestataires. Ces derniers appliquent des frais de gestion et des frais d'envoi. Il est donc plus intéressant de grouper son achat. Pour en acheter, l'association peut s'adresser à l'un des 4 prestataires différents :

La validité de ces chèques est limitée dans le temps (année civile et période mentionnée) mais l'association peut les échanger avec ceux de l'année suivante

Chèque de table Natixis

BP 63254
31132 Balma cedex
0 820 20 20 01 / Fax : 05 61 61 17 95

Chèque déjeuner

0 820 04 80 00
1, allée Pierres Mayettes
92230 Gennevilliers

Chèque restaurant Sodexo

0820 038 039

Ticket restaurant Accor

01 57 63 63 00 www.ticketrestaurant.fr
(www.accorservices.fr)

Renseignements complémentaires sur le site de la Commission Nationale des Titres Restaurants : www.cntr.fr.

Documentation des prestataires disponibles à la MDA17.

Flash'



Le Conseil d'Animation du CICA

Le 22 octobre dernier, le nouveau Conseil d'Animation du CICA a été désigné par les associations du CICA. Il est désormais constitué des associations suivantes :

- Croix Rouge Française
- Lions Club International Paris
- Monceau Grande Armée
- AGF 17
- Coup d'Main
- Collectif La Fourche
- APEI
- CEFIA
- ACTISCE
- ADMT
- AVF 17-18
- Amicale des Locataires des Hauts de Malesherbes
- Compagnie Clarance
- Du Riffi aux Batignolles
- APAQ 17
- ANIM' 17

Le rôle du Conseil d'Animation du CICA



Le rôle du Conseil d'Animation du CICA est d'organiser la préparation et le déroulement des séances du CICA. Il suscite et recueille les questions et suggestions émanant des associations. Il propose au Maire un thème pour chaque CICA.

Le Conseil d'Animation du CICA peut mettre en place des groupes de réflexion chargés de préparer les débats thématiques du CICA. Il veille au suivi et à la communication des travaux du CICA. Il peut formuler toute proposition à cet égard.

Contact :

Conseil d'Animation CICA

Maison des Associations, 25 rue Lantiez – 75017 PARIS

Portrait de l'association Solidarités Nouvelles face au chômage

Solidarités Nouvelles face au chômage (SNC) accompagne des personnes confrontées au chômage de longue durée (plus d'un million de personnes en France). Apporter un compagnonnage à celui dont le chômage a affaibli les liens au moment même où ils sont indispensables, c'est l'expression de la solidarité que partagent avec enthousiasme Michel Bartenieff et Michel Mauboussin, responsable du groupe Batignolles du 17^e. L'association s'appuie sur des groupes d'hommes et de femmes qui mettent en œuvre sur le terrain une solidarité fondée sur le partage du temps pour accompagner des demandeurs d'emploi et sur une recherche de fonds pour créer des emplois.

UN ACCOMPAGNEMENT BASÉ SUR L'ECOUTE

Chaque groupe intervient par binôme. Chaque binôme suit une ou plusieurs personnes. Il les rencontre une ou deux fois par mois, dans des lieux neutres comme les cafés. Ces rencontres sont souvent prolongées par des contacts téléphoniques ou par mail. Il s'agit d'offrir une écoute, d'établir un dialogue. Cela permet de rétablir chez

la personne accompagnée la confiance en soi, puis de l'aider à valoriser ses compétences, son parcours. L'accompagnement se fait à deux mais tous les binômes d'un groupe se retrouvent une fois par mois au sein du groupe.

Le groupe du 17^e rassemble 20 personnes qui accompagnent une quinzaine de personnes au chômage chaque année.

Plus de 60% d'entre elles retrouvent un travail stable. Les personnes rejoignent SNC par le bouche à oreille, le site de l'association ou les permanences tenues dans les MDEE (Maisons du Développement de l'Economie et de l'Emploi)...

LA RECHERCHE DE FONDS POUR FINANCER DES EMPLOIS-RELAIS

Autre aspect des actions de solidarité menées, les groupes financent des emplois-relais. SNC a établi des partenariats avec près de 70 associations structurées. Ces associations bénéficient des services d'un ou de plusieurs collaborateurs dont l'emploi est financé par SNC. On ne réalise pas toujours que le regroupement de 25 personnes qui versent 60 euros

par mois peut permettre de salarier quelqu'un (au SMIC, charges sociales comprises). Même temporairement, avoir l'opportunité de travailler permet de retrouver confiance, de retrouver l'énergie pour dynamiser sa recherche d'emploi, la manière de se présenter. Avec près de 2000 bénévoles réguliers, 58 000 heures de travail ont été financées, soit en permanence plus de 90 emplois de développement.

Michel Mauboussin et Michel Bartenieff rappellent le bénéfice pour tous de la solidarité et combien pour les accompagnateurs, partager le bonheur des personnes qui re-démarrent est source d'une vraie joie !

Demandeurs d'emploi recherchant un accompagnement et une écoute, bénévoles tentés par cette aventure, n'hésitez pas à les contacter.

Contact : snc@snc.asso.fr
www.snc.asso.fr

Ghislaine d'Audeteau
ghislaine.mauboussin@yahoo.fr



Le microcrédit personnel

A l'occasion du lancement officiel dans le 17^{ème} du microcrédit personnel, Bernard Candiard, Directeur du **Crédit Municipal de Paris**, a présenté aux associations cette démarche élaborée en partenariat avec des établissements bancaires et en liaison avec des associations partenaires et d'insertion sociale. Les bénéficiaires de ce dispositif sont des particuliers aux revenus modestes et trop incertains pour leur permettre d'accéder aux prêts bancaires classiques, qui font face à un accident de la vie et qui souhaitent concrétiser un projet s'inscrivant dans une démarche de réinsertion. Quelques exemples : - **Pour une recherche d'emploi** : financement du permis de conduire, des frais de formation professionnelle, de l'achat d'un véhicule... - **Pour l'installation dans un logement ou l'amélioration du confort de vie** : financement d'un bien indispensable (chauffe-eau, électroménager de base...)... - **Pour faire face à un accident de la vie** (divorce, décès...). Le montant prêté pour un microcrédit personnel se situe entre 300 € à 3 000 € (jusqu'à 5 000 € pour des cas exceptionnels). La durée du prêt est de 6 à 36 mois (jusqu'à 60 mois pour des cas exceptionnels). Les intérêts sont de 4 % hors assurances facultatives. A l'issue du remboursement du prêt, les personnes habitant Paris se verront reverser par la Mairie de Paris la moitié des intérêts payés. Le microcrédit personnel n'a pas vocation à se substituer aux prêts à la consommation classiques ou aux dispositifs d'aide sociale. Il ne peut servir à combler des découverts, à restructurer des dettes, ou à créer une entreprise.

Les demandeurs doivent prendre contact avec le Crédit Municipal de Paris au 01 44 61 65 55 ou [http:// www.microcredit-municipal.fr](http://www.microcredit-municipal.fr)

La réussite du lancement du microcrédit est l'affaire de chacune et chacun d'entre nous (particuliers et associations) pour détecter, aider et faire bénéficier celles et ceux qui en ont le plus besoin. Le Crédit Municipal est à la recherche d'associations partenaires et de bénévoles pour conseiller et accompagner les demandeurs de microcrédit personnel dans leurs démarches.

FORMATIONS et RENDEZ-VOUS

Mode d'emploi à la Maison des Associations du 17^e

RENDEZ-VOUS MODE D'EMPLOI,

MARDI 18 H 30

Mardi 20 janvier

Les agréments : obligatoires ou facultatifs, quels avantages pour les associations ?

Pourquoi solliciter un agrément ? Qui peut solliciter un agrément (secteur sportif, éducation populaire, services d'aide à la personne, formation,...)? Auprès de qui? Quels sont les bénéfices d'un agrément? Démarches et modalités, implications.

Avec la participation de PPSJ, point d'appui à la Vie Associative.

Mardi 3 février

Quelles aides pour financer la formation au sein des associations ?

Formation des bénévoles : appel à projets Jeunesse et Sports.

Associations employeurs : quelles cotisations ? Quels financements ?

Avec la participation de la Délégation Régionale de Jeunesse et Sports.

Mardi 3 mars

La licence d'entrepreneur de spectacle

Qui a besoin d'une licence ? Dans quelle mesure l'emploi d'artistes, même ponctuel, oblige à avoir une licence ?

Licence d'exploitant, licence de producteur, licence de diffuseur ? Comment l'obtenir ?

Avec la participation du CNT, Centre National du Théâtre.

Mardi 17 mars

Découvrir les atouts d'un bureau mobile sur la clé USB

Présentation et repérage de sites Internet en accès libre.

Mardi 31 mars

Comment communiquer à Paris ?

Affichage associatif, Site Internet de la mairie 17, SIMPA

FORMATIONS, SAMEDI 9 H 30 - 12 H 30

Inscription obligatoire par mail, nombre limité de places

Samedi 17 janvier

Initiation à la comptabilité, niveau 2

Réservé aux associations qui ont suivi le niveau 1 ou qui ont déjà des notions en comptabilité.

Samedi 7 février

Comment mener une AG/un Conseil

d'administration, comment communiquer en public?

Samedi 14 mars (séance 1) Samedi 4 avril (séance 2)

Atelier en 2 séances

Créer le site Internet de l'association : connaître

l'environnement d'Internet (hébergement, obligations légales,...) et apprendre à construire les premières pages de son site.

Retour sur la journée mondiale du bénévolat

30 ASSOCIATIONS SE SONT RETROUVÉES À LA MDA17 POUR RECRUTER DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES.

Près de chez vous, des associations initient des projets dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, la santé, les loisirs, le sport, le développement durable, l'emploi..., en direction de publics différents comme les enfants, les personnes âgées, les personnes malades. Les associations existent grâce à l'investissement des bénévoles et nombreuses sont celles qui recherchent des personnes disponibles.

Si vous avez quelques heures ou un peu plus, n'hésitez pas à faire bénéficier de vos compétences. Il y a des besoins en accueil, soutien scolaire, secrétariat, communication, comptabilité, organisation, aide à la personne...

Le bénévolat est l'occasion de formidables rencontres et source d'un grand enrichissement alors n'hésitez pas, les associations vous attendent.

Associations qui étaient présentes le 5 décembre et qui recherchent des bénévoles

A.D.E.S.R.V.D.B, A.D.M.D, A.E.C.S, AGF17, Amitiés du Monde, A.S.I, APF, ARCAOOO, Association Franco Tamouls, Association Porphyries, AVF, Brin de menthe, Cefia, Collectif la Fourche, DEPE, E.S.A, F3A, Femmes créatrices de l'Océan indien, Hiligaynon, Interclub 17, La colline aux enfants, l'Eclaircie, Les Macaq Troubadours, le Radeau, Moramour, Nouvelle Vague, Petits frères des pauvres, Pivod 75, Régie de quartier du 17^e, Robins des rues, Salangane, SNL, Vagabond Vibes, Zig Zag création. Vous pouvez contacter ces associations en vous adressant à la MDA17.

Permanences de la MDA

FRANCE BENEVOLAT vous reçoit lors de sa permanence le jeudi matin, un jeudi sur deux, à partir du 29 janvier de 10 h à 13 h.

ESPACE BENEVOLAT reçoit tous les mardis de 14 h à 16 h 30

AGENDA

Associations sportives, attention ! La piscine Bernard Lafay, 79 rue de la Jonquière, fermera ses portes du 15 février au 1er septembre 2009, pour des travaux de modernisation de la ventilation et de la filtration.

L'Association Générale des Familles du 17^e informe que les prochaines inscriptions aux sorties culturelles (visites de musées accompagnées de conférenciers) se fera le jeudi 8 janvier 2009 à 14 h, au 26 rue Cardinet

Réveillon Solidaire, 24 décembre, 20 h - 23 h

Noël 25 décembre, 12 h - 14 h
LA MAISON,
01 42 26 33 36
13 rue Collette, 75017